

28.12.2017 - 16 :30

CLAP DE FIN POUR LA BASE AÉRIENNE DE SION



Dans exactement trois jours, la base aérienne de Sion aura vécu. Dès le 1er janvier 2018, les vols militaires réguliers cesseront. L'aérodrome aura d'abord une vocation civile et n'accueillera plus qu'occasionnellement des jets de combats en sa qualité de base de dégagement.

Conséquence : les décollages et atterrissages militaires seront environ divisés par dix. Ils auront lieu en cas de difficulté, de situation

d'urgence ou lors d'une période limitée comme durant le World Economic Forum de Davos, du 23 au 26 janvier prochain. Par l'intermédiaire de son président, Jean-Paul Schroeter, l'ARAS, l'Association des Riverains de l'Aéroport de Sion, se félicite de cette issue "qui va dans le sens d'une gestion intelligente". Selon Jean-Paul Schroeter, les nuisances engendrées dans une ville qui accueille 80 à 90 mille personnes par jour étaient "intolérables". Il était donc normal de transférer ces activités sur une autre place.

Un avenir en pointillé

Mais l'ARAS vise également dans ses statuts au "développement harmonieux et contrôlé de l'aéroport". A ce titre, elle s'inquiète du proche avenir. Car après 2021, la base aérienne sera intégralement transférée en mains civiles. Or, depuis, l'annonce de l'accord signé à ce propos entre la Confédération, le canton et la ville de Sion, en décembre de l'année dernière, rien n'a bougé. D'ici là, relève Jean-Paul Schroeter, il faudra trouver des fonds, mettre en place un système de gestion et constituer une équipe. "Ça va être un sacré challenge", résume-t-il.

Fabrice Germanier